Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

PV sans vérification d'identité

Par Bulle76

Bonjour,
Mon fils vient de recevoir 2 PV 1 pour non port du masque et un second pour sortie après 21h (couvre feu), sauf qu'il n'a pas été contrôlé, le policier qui le connait personnellement l'a simplement interpellé par son nom en lui disant "t'en prend un "
J'imagine qu'il est difficile de contester, même si sa pièce d'identité ne lui a pas été demandé ?
Merci

Par janus2

Bonjour,
Le policier étant assermenté, s'il dit qu'il a reconnu votre fils, cela fait foi.

Par Bulle76

Merci, je suis d'accord mais je trouve cela injuste car c'est le seul qui a été verbalisé du groupe d'amis avec qui il était

---
Par janus2

Il était bien dehors après 21 heures et sans masque ? Si oui, peu importe que les autres n'aient pas été verbalisés, ce qui compte c'est qu'il était bien en infraction.
Le fait que d'autres "coupables" de la même infraction ne soient pas verbalisés ne diminue pas pour autant la faute de votre fils.

Par Bulle76

Oui, je suis d'accord, mais aucune vérification d'identité, ne descends pas du véhicule, juste interpellé c'est quand même un peu moyen

---
Par janus2

Oui, je suis d'accord, mais aucune vérification d'identité
vous dites que le policier connaissait déjà votre fils, donc il l'a bien identifié.